

Demande d'occupation de la voie publique et de règlement de circulation temporaire

Demandeur (personne de contact)

NOM PRÉNOM  
ASSOCIATION/SOCIÉTÉ  
N° ET RUE CODE POSTAL  
LOCALITÉ TÉL.  
FAX COURRIEL

Motif et lieu de la demande

Déménagement / Emménagement Benne ou conteneur  
Livraison Grue Fixe / Mobile ou Nacelle  
Installation de chantier / Dépôt de matériel Échafaudage  
Machine de travail (bétonneuse, camion, pompe à béton,...)  
Autres:

PROPRIÉTAIRE (si différent du demandeur)

N° ET RUE CODE POSTAL  
LOCALITÉ

Durée

DU AU ENTRE h et h

TRAVAUX FAISANT L'OBJET D'UNE PERMISSION DE VOIRIE DÉLIVRÉE PAR LES P&CH\* : N°:

\* Autorisation de l'Administration des Ponts et Chaussées à joindre à la présente demande, conforme aux conditions générales ci-après. Pour tous travaux sur les voies communales aucune autorisation préalable des Ponts et Chaussées est nécessaire.

Demande de règlement de circulation temporaire (pour la durée mentionnée ci-dessus)

OBJET DE LA DEMANDE DU RÈGLEMENT DE CIRCULATION TEMPORAIRE (plusieurs sélections possibles):

Chaussée rétrécie Route barrée  
Stationnement interdit Feux tricolores  
Autres:

La présente demande doit être introduit au moins 2 jours ouvrables avant l'occupation désirée du domaine public. Seuls les panneaux A,4b (g,d) - B,5 - B,6 - D,2 et C,2a sont disponibles. Le demandeur s'engage à effectuer la mise en place correcte de la signalisation nécessaire.

La signalisation doit obligatoirement être effectuée suivant les dispositions du Code de la Route. Prière de vous munir en outre, et ceci avant le début du chantier, de toutes les autres autorisations / permissions requises en la matière.

Je déclare avoir lu les notes concernant ce formulaire

Date: \_\_\_\_\_

Nom et Signature: \_\_\_\_\_